

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



Avis de convocation

Le 8 avril, 2025

Chers Membres

Vous êtes convoqués à votre assemblée générale annuelle du Club de chasse et pêche du comté de Compton.

Quand : 19 avril 2025 à 9h00.

Ou, à l'édifice ANAF (Army Navy Air Force), au 300 rue St-Francis, Sherbrooke, Qc. J1M 0B3 (819)346-9122

Veillez noter que le club fournira le lunch gratuitement à tous les membres présents lors de cette rencontre.

Vous trouverez ci-joint les documents dans l'ordre suivant :

1. Ordre du jour de cette assemblée
2. Procès-verbal de la dernière AGA tenue en 2024
3. Sommaire des états financiers du Club au 31 décembre 2024 et prévision budgétaire pour l'année 2025
4. Rapport du président et des directeurs pour l'année 2024 (Annexe A)
5. Présentation des nouveaux membres
6. Changements proposés à la constitution et aux règlements (Annexe B)
7. Mise en candidature, bulletin des candidats et procédures de votation (Annexe C)
8. Succès de chasse 2024
9. Activités 2025
10. Liste des prix 2025
11. Tirage

Note : Tous les documents sont placés dans l'ordre de déroulement de l'AGA.

Charles LeBlanc
Secrétaire CCPCC

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



Assemblée Générale Annuelle 2025

Ordre du jour

Note : Les élections seront nécessaire cette année. Le nombre de postes vacants seront comblés par le nombre de candidatures reçues. Cinq (5) postes du CA seront à combler.

- 9h00 1 - Ouverture de l'assemblée
2 - Présentation des officiers et des administrateurs

- 9h15 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
4 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGM de 2024
(La lecture ne sera pas faite car les membres ont déjà reçu une copie du procès verbal de la réunion de l'AGM 2024.)
5 - Affaires découlants du procès-verbal

- 9h40 6 - Présentation et adoption des états financiers 2024
7 - Nominations des membres du comité d'audit interne pour 2025
8 - Présentation des prévisions budgétaires pour 2025

- 10h00 9 - Rapport du président, des officiers et des directeurs (Annexe A)
10 - Questions aux directeurs concernant leurs rapports écrit
11 - Ratification des gestes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée annuelle

- 10h15 12 - Présentation des nouveaux membres

- 10h20 13 - Changements proposés aux règlement (Annexe B)
14 - Élection des administrateurs (Annexe C)

- 11h00 15 - Succès de chasse statistiques

- 11h05 16 - Recrutement de volontaires pour les comités
17 - Remise des trophées
18 - Tirage portant sur la réservation exclusive du camp principal pour Noël et jour de l'an
19 - Annonces

- 12h00 20 - Présentation des nouveaux officiers, le cas échéant
21 - Levée de l'assemblée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES
Annual General Meeting of Members

Procès-verbal / Minutes

Date : Le 20 avril, 2024

Heure : 9 h 00

Endroit : Army Navy Air Force, 300 rue St-Francis, Sherbrooke, Qc. J1M 0B3

Présents: 78 membres

Present : 78 members

Total des Directeurs présents: Tous (10)

Total directors present: all (10)

| Item | Français | English |
|------|--|---|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | Opening of the meeting |
| | A 9:08 le président Yves Seney souhaite la bienvenue aux membres présents et leurs demandes d'enlever leur casquette par respect parce que nous sommes dans un établissement militaire. Ouverture de la réunion Proposé par: Arnold Rehel Secondé par : Michel Codère Adopté | President Yves Seney welcomed members present at 9:08 and asked those wearing head gear to remove them as respect of the military establishment which were are in. Opening of the meeting Proposed by: Arnold Rehel Seconded by: Michel Codère Passed |
| 2. | Présentation des officiers et des administrateurs | Introduction of the officers and administrators |
| | Les administrateurs sont présentés par le président. | Directors are presented by president. |
| 3. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | Reading and adoption of the agenda |
| | Le Président n'a pas à faire la lecture de l'avis d'assemblée 2024 les membres ayant tous reçu une copie par courriel. Proposé par : Gérard Dubreuil Secondé par : Xavier Raymond Adopté | The reading of the 2024 notice of meeting is not necessary as all members have gotten a copy by email. Proposed by: Gérard Dubreuil Seconded by: Xavier Raymond Passed |



| | | |
|----|--|--|
| 4. | Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA de 2023 | Reading and adopting the minutes from the 2023 AGM |
| | <p>Le procès- verbal de l'Assemblée générale du 2023 a été envoyé aux membres et ne sera pas lu tel qu'entendu.</p> <p>Le procès-verbal est adopté avec correction au niveau du titre du comité d'audit ainsi qu'une correction au niveau du rapport du président tant qu'au nom de la personne (Martin Rivard) qui a donné la table de pool au club et finalement le nom de la personne qui a récolté la plus grosse femelle, soit Marc Pelletier plutôt que Daniel A. Dostie.</p> <p>Proposé par : Jim Perry Secondé par: Pascal Gaudreau Adopté</p> | <p>The minutes of the AGM held on 2023 previously sent to members will not be read as agreed.</p> <p>The minutes are adopted with a change to the name of the audit committee as well as the name of member (Martin Rivard) who donated the pool table to the club, this being in the president's report and finally changing the name of the member who harvested the biggest female deer, Marc Pelletier rather than Daniel A. Dostie.</p> <p>Proposed by: Jim Perry Seconded by: Pascal Gaudreau Passed</p> |
| 5. | Affaires découlants du procès-verbal | Business arising from the minutes |
| | Aucune affaire découlant du procès-verbal. | No business arising from the minutes. |
| 6. | Présentation et adoption des états financiers 2023 | Presentation and approval of 2023 financial statements |
| | <p>Le rapport financier de 2023 a été envoyé à tous les membres avant la réunion. Il est donc présenté par le trésorier qui explique les différentes rubriques et les actifs de notre club.</p> <p>L'audit des finances du club a été réalisée par le comité d'audit interne. Bref nos finances sont en bonne état.</p> <p>Le trésorier explique le déficit du budget de 2023 par les dépassements des coûts sur la réalisation de travaux majeurs sur nos chemins. Nous avons environs 116K\$ en banque. Nous avons également changé de banque et sommes maintenant avec RBC pour un meilleur service.</p> <p>L'adoption du rapport financier 2023: Proposé par : Alexandre Barbeau Secondé par : Jacques Vallée Adopté</p> | <p>The 2023 financial report was sent to all members before the meeting. It is therefore presented by the treasurer who explains the different headings and the assets of our club.</p> <p>The audit of the club's finances was realized by the internal audit committee. The report was submitted, and the Club's finances were deemed to be healthy.</p> <p>The treasurer explained that the deficit in our forecasted budget were due to cost overruns due to major work done on our roads. We have approximately 116K\$ in the bank. We have changed our banking relationship to RBC for better customer service.</p> <p>The adoption of the 2023 financial report is: Proposed by: Alexandre Barbeau Seconded by: Jacques Vallée Passed</p> |



| | | |
|-----|---|--|
| 7. | Nominations des vérificateurs pour 2024 | Appointment of Auditors for 2024 |
| | <p>Sylvain Gingras s'est porté volontaire pour former le comité d'audit interne afin d'effectuer l'audit des finances pour l'année 2024 ainsi que René Bélanger.</p> <p>Proposé : Marc Charron Secondé : Daniel Dostie Adopté</p> | <p>Sylvain Gingras has volunteered to form the internal audit committee in order to audit the finances for the year 2024 along with René Bélanger.</p> <p>Proposed by: Marc Charron Second by: Daniel Dostie Passed</p> |
| 8. | Présentation des prévisions budgétaires pour 2024 | Presentation of budget estimates for 2024 |
| | <p>Tous les membres avaient reçu les documents à l'avance et il n'y a pas eu de question. Le trésorier nous dit que l'inflation a affecté plusieurs de nos services qui ont été augmentés telles les assurances sur le camp ont encore augmentées cette année.</p> | <p>All members had received the documents in advance and there were no questions. The treasurer advises that inflation has affected us as well and as an example state that our insurance rate on the camp has risen again this year.</p> |
| 9. | Rapport du président, des officiers et des directeurs | Presentation of President's, Officer's, and Director's reports |
| | <p>Le président présente à tour de rôle les directeurs et demande à ceux-ci de donner un résumé de leurs activités en complément de la soumission de leur rapport respectif.</p> | <p>The president introduced each director and asked each one to summarize their undertakings for the past year. This was in addition to their having submitted their reports.</p> |
| 10. | Questions aux directeurs concernant leurs rapports écrits (Annexe C) | Questions to directors relative to their written reports (Annexe C) |
| | <p>Cette portion n'a pas été nécessaire car le président a demandé aux directeurs de rendre compte de leurs réalisations pour l'année 2023. Ceci a permis aux membres de poser des questions à chacun des directeurs sur différentes portions des réalisations.</p> | <p>This portion was not necessary as in the previous portion, each director was asked to speak to their undertakings during the last year. This allowed members to ask questions to each director when he commented on his undertakings.</p> |
| 11. | Ratification des gestes posés par les administrateurs depuis la dernière assemblée annuelle | Approval of the Board's actions since the last AGM |
| | <p>Le Président demande l'approbation des actions posées par les administrateurs du CA et des rapports des directeurs pour l'année 2023.</p> <p>Proposé par : Michel Codère Secondé par : Gérard Dubreuil</p> | <p>The president asked for approval of the actions undertaken by the administrators of the Board and the director's reports. For the year 2023.</p> <p>Proposed by : Michel Codère Seconded by : Gérard Dubreuil</p> |



| | Adopté | Passed | | | | | | | | |
|--|--|---|-----------|--|--|--|-----------|-----------|--|--|
| 12. | Présentation des nouveaux membres | Introduction of new members | | | | | | | | |
| | <p>Depuis l'AGA de 2023 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Membres A</th> <th>Membres P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Florent Archambault Mario Beaudoin Marc Blouin Keith Carter Claude Charbonneau Pascal Forest Stéphane Fournier Réal Ladouceur Christian Massé Jean-Pierre Renaud Francis Rochefort</td> <td>Chrissa Houle-Laberee Justin Lapointe</td> </tr> </tbody> </table> <p>Membre complémentaire : aucun nouveau</p> <p>Membres honoraires : Aucun Membre à vie : Aucun</p> <p>Proposé : Bruce Olsson Secondé : Xavier Raymond Adopté</p> | Membres A | Membres P | Florent Archambault Mario Beaudoin Marc Blouin Keith Carter Claude Charbonneau Pascal Forest Stéphane Fournier Réal Ladouceur Christian Massé Jean-Pierre Renaud Francis Rochefort | Chrissa Houle-Laberee Justin Lapointe | <p>Since the 2023 AGM:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>A members</th> <th>P members</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Florent Archambault Mario Beaudoin Marc Blouin Keith Carter Claude Charbonneau Pascal Forest Stéphane Fournier Réal Ladouceur Christian Massé Jean-Pierre Renaud Francis Rochefort</td> <td>Chrissa-Houle Laberee Justin Lapointe</td> </tr> </tbody> </table> <p>Complementary member: no new ones.</p> <p>Honorary member: None Life member: None</p> <p>Proposed: Bruce Olsson Secondé: Xavier Raymond Adopted</p> | A members | P members | Florent Archambault Mario Beaudoin Marc Blouin Keith Carter Claude Charbonneau Pascal Forest Stéphane Fournier Réal Ladouceur Christian Massé Jean-Pierre Renaud Francis Rochefort | Chrissa-Houle Laberee Justin Lapointe |
| Membres A | Membres P | | | | | | | | | |
| Florent Archambault Mario Beaudoin Marc Blouin Keith Carter Claude Charbonneau Pascal Forest Stéphane Fournier Réal Ladouceur Christian Massé Jean-Pierre Renaud Francis Rochefort | Chrissa Houle-Laberee Justin Lapointe | | | | | | | | | |
| A members | P members | | | | | | | | | |
| Florent Archambault Mario Beaudoin Marc Blouin Keith Carter Claude Charbonneau Pascal Forest Stéphane Fournier Réal Ladouceur Christian Massé Jean-Pierre Renaud Francis Rochefort | Chrissa-Houle Laberee Justin Lapointe | | | | | | | | | |
| 13. | Changements proposés aux règlements (Annexe A) | Approval for changes to the club's by-laws (Annexe A) | | | | | | | | |
| | <p>Suite a une récente rencontre avec le responsable des clubs pour la Cie Domtar, Éric Lapointe, une nouvelle directive a été pondue concernant l'utilisation des VHR tant côte-à-côte, quad et motoneige. Les ajouts au chapitre XIV comporte maintenant plusieurs nouveaux paragraphes. De plus, nous formerons bientôt un groupe de membres qui auront comme tache d'agir comme patrouilleurs sur le terrain afin de voir au respect des consignes.</p> <p>Proposé : André Leduc</p> | <p>Following a recent meeting with Éric Lapointe, Domtar representative in charge of clubs on Domtar property, new rules have been implemented with regards to the use of ATV's, side by sides and snowmachines. The new regulations is comprised of several new paragraphs. We will also be forming a group of members call "patrouilleurs" patrol types, who's task will be to ensure members adhere to the new regulations.</p> <p>Proposed: André Leduc</p> | | | | | | | | |



| | | |
|-----|--|--|
| | <p>Secondé : Ghislain Lemay Adopté</p> <p>L'article 3.3 a été modifié afin de permettre aux membres P de se promener sur le club immédiatement après la chasse au gros gibier, soit le dernier dimanche de novembre.</p> <p>Unanime</p> | <p>Seconded: Ghislain Lemay Adopted</p> <p>Article 3.3 has been modified so as to allow P members to travel on the club immediately after the large game season is over, to wit the last Sunday of November.</p> <p>Unanimous</p> |
| 14. | <p>Propositions soumises aux votes des membres (Annexe B)</p> <p>En septembre 2010, une directive de chasse obligeait un membre d'abattre seulement un mâle chevreuil qui avait 5 pointes ou plus. Dans cette directive il était aussi interdit d'abattre un faon. Alors la directive se lira sans notion de faon car celui-ci tombe dans la catégorie des cerfs sans bois et que son abattage est légal à condition que le chasseur ait un permis de chasse aux cerfs sans bois.</p> <p>Adopté</p> <p>Après discussion avec ceux présent, il fut décidé par les membres que le club adopterait la tendance en province du RTLB qui elle dit qu'un cerf qui a 3 pointes d'un bord peut être abattu. Ceci plutôt que notre philosophie QDM qui dit 5 pointes et plus.</p> <p>Majorité</p> | <p>Proposals for a vote by the membership (Annex B)</p> <p>In September of 2010, a hunting directive was put in place whereby members could not harvest bucks of less than 5 points. It was also prohibited to harvest fawns. The directive will now read without the mention of the word fawn, as this one falls in the category of antlerless deer and is legal to harvest if one is in possession of an antlerless permit.</p> <p>Adopted</p> <p>After some discussion among the members present, it was decided that the club would adopt the new direction favored by the province, which is RTLB, wherein a buck with 3 points on one side can be harvested, instead of our present rule which says a buck must have 5 points or more.</p> <p>Majority</p> |
| 15. | <p>Élection des administrateurs (Annexe B)</p> <p>Cette année il y a 6 directeurs sortants qui sont en élection en vertu de notre réglementation. Ils sont :</p> <p>Yves Seney Richard Raby Yves Rancourt Daniel Guilbault Benoit Poulin Brandon Ward</p> <p>Les seules personnes qui ont soumis leur candidature dans les règles sont ces administrateurs sortants. Aucune nouvelle candidature</p> | <p>Election of the directors (Annexe B)</p> <p>This year 6 outgoing directors were up for re-election as per our by-laws. They were:</p> <p>Yves Seney Richard Raby Yves Rancourt Daniel Guilbault Benoit Poulin Brandon Ward</p> <p>The only members who submitted their candidacy within the rules were the outgoing directors. No new candidacies were submitted</p> |



| | | |
|-----|---|--|
| | nous a été soumise. Donc, les 6 directeurs sortants sont élus par acclamation. | to us. Therefore the 6 outgoing directors were elected by acclamation. |
| 16. | Succès de chasse statistiques | Statistic on the hunting success |
| | Trente-six (36) chevreuils ont été récoltés en 2023. Vingt-cinq (25) étaient des mâles. Cinq orignaux récoltés et quatre ours. Le poids moyen des 25 mâles récoltés était de 159 livres, moins que l'année précédente. | Thirty-six (36) deer were harvested in 2023. Twenty-five (25) of these were males. Five moose were harvested and four bears. The average weight of the 25 bucks was 159 pounds, down from the previous year. |
| 17. | Recrutement de volontaires pour les comités | Recruitment of volunteers for the various committees |
| | Plutôt que de former des différents comités spécialisés nous avons décidé d'obtenir un bassin de membres qui seraient volontaire pour les besoins du club quand ceux-ci se présenteront. Alors la liste suivante de 22 membres sont ceux disposé pour les besoins du club. Jim Perry, Claude Dubé, Alexandre Barbeau, Xavier Raymond, François Laprise, Ghyslain Lemay, Daniel Dostie, Stéphane Faucher, Dany Landry, Daniel Bergeron, Alain Croteau, Pierre Rhéaume, Martin Huard, Pascal Gaudreau, Daniel Gaudreau, Serge Pelletier, Keith Carter, J.P. Renaud, Mathieu Leduc, André Leduc, Marc Charron et Florent Archambault. | Rather than forming different specialized committees we have decided to have a list of members who volunteer to act as the need arises. The following list of 22 members are available when needed. Jim Perry, Claude Dubé, Alexandre Barbeau, Xavier Raymond, François Laprise, Ghyslain Lemay, Daniel Dostie, Stéphane Faucher, Dany Landry, Daniel Bergeron, Alain Croteau, Pierre Rhéaume, Martin Huard, Pascal Gaudreau, Daniel Gaudreau, Serge Pelletier, Keith Carter, J.P. Renaud, Mathieu Leduc, André Leduc, Marc Charron et Florent Archambault. |
| 18. | Remise des trophées | Presentation of the trophies |
| | Les trophées ont été remis à : - Le plus gros chevreuil : Ghyslain Lemay - Le plus gros panache d'original : Sylvain Perras/François Gagnon - Le plus gros ours : Samuel Poulin - La plus grosse femelle chevreuil : Serge Pelletier | The trophies were awarded to The Largest Deer: Ghislain Lemay The largest moose rack: Sylvain Perras/Francois Gagnon. - The biggest bear: Samuel Poulin - - The Trophy the largest female deer: Serge Pelletier |
| 19. | Tirage portant sur la réservation exclusive du camp principal pour Noël et jour de l'an | Draw for exclusive reservations at Main Camp for Christmas and New Year's |
| | Jour de Noël : Jim Perry Substitut pour Noël : André Leduc Jour de l'an : Brandon Ward | Christmas Day: Jim Perry Backup for Christmas Day: André Leduc New Year Day: Brandon Ward |



| | | |
|-----|--|---|
| | <p>Substitut pour jour de l'an : André Bernier</p> <p><i>Note : Vous devez confirmer vos réservations auprès d'Yves Seney ou Charles LeBlanc au plus tard le 1er septembre sans quoi votre réservation passera au substitut.</i></p> | <p>Backup for New Year: Mathieu Leduc</p> <p><i>Note: You must confirm your reservations with Yves Seney or Charles LeBlanc no later than September 1st otherwise your reservations will be passed on to the substitute.</i></p> |
| 20. | <p>Annonces</p> <p>- Le dégel est maintenant terminé. Les membres seront avisés. - Les membres auront jusqu'au 15 septembre prochain pour resoumettre les points GPS correspondant à leurs caches. Nous devons recommencer la tâche de soumettre nos informations.</p> <p>Daniel Bergeron, d'Aqua Berge nous a présenté une carte qu'il a fait démontrant les bassins versant que nous avons sur notre territoire.</p> | <p>Announcements</p> <p>-The spring thaw is over. Members will be advised. -Members have until September 15th to resubmit the GPS information pertaining to the location of their caches. We are starting anew with furnishing the information needed.</p> <p>Daniel Bergeron, member and founder of Aqua Berge showed us a map he made up showing the watersheds present on our territory.</p> |
| 21. | <p>Tirages (les prix de présence)</p> <p>Il n'y a pas eu de tirage.</p> | <p>Draws (door prizes)</p> <p>There were no draws.</p> |
| 22. | <p>Présentation des nouveaux officiers, le cas échéant</p> <p>Officiers Président : Yves Seney Vice-président et camp principal : Richard Raby Secrétaire et Réservations : Charles P. LeBlanc Trésorier : Benoit Poulin</p> <p>Directeurs et leur responsabilité Yves Rancourt : Sécurité et Caches Daniel Guilbault : Pêche et Rivière Brandon Ward : Chemins, ponts et forêt Glenn Vallée : Sentiers et Plein air Patryck Bernier : Activités Ernest Garbutt : Réglementation</p> | <p>Presentation of new officers if necessary</p> <p>Officers President : Yves Seney Vice-président and main camp: Richard Raby Secretary and By-Laws : Charles P LeBlanc Tresurer : Benoit Poulin</p> <p>Directors and their role : Yves Rancourt : Security and Stands Daniel Guilbault : Fish and the River Brandon Ward : Bridges, roads and forest Glenn Vallée : Trails and Outdoors Patryck Bernier : Activities Ernest Garbutt : By-Laws</p> |
| 23. | <p>Levée de l'assemblée</p> | <p>Adjournment</p> |

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. /
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Levée de l'assemblée à 12h30

Proposé par : Ghislain Croteau
Secondé par : Alain Croteau
Adopté

Adjournment at 12h30

Proposed by: Ghislain Croteau
Seconded by: Alain Croteau
Passed

Yves Seney
Président

Charles Leblanc
Secrétaire



CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.**Résultats****De l'exercice terminé le 31 décembre 2024**

| | Budget | Réel |
|--|---------------|-------------|
| REVENUS | | |
| Cotisations des membres | 105 561 \$ | 106 291 \$ |
| Activités et services | 25 450 | 22 599 |
| Remboursement d'impôts fonciers | 6 000 | 6 031 |
| Revenu de coupe de bois | 30 000 | 32 490 |
| Commandites | - | 5 600 |
| Placements | 500 | 1 778 |
| | 167 511 | 174 789 |
| DÉPENSES | | |
| Fonctionnement | | |
| Loyer Domtar | 55,120 | 55,092 |
| Impôts fonciers | 8,500 | 9,307 |
| Assurances | 19,645 | 19,564 |
| Électricité, huile et propane | 6,400 | 4,214 |
| Téléphonie | 1,400 | 1,263 |
| Conciergerie | 1,000 | 110 |
| Fournitures chalet principal, épicerie | 6,000 | 4,805 |
| Entretien bâtiment | 7,000 | 3,235 |
| Entretien chemins et ponts | 25,000 | 28,239 |
| Projets spéciaux (Annexe) | 5,000 | - |
| Amortissement bâtiment | 1,578 | 1,578 |
| Amortissement chemins et ponts | 4,368 | 4,368 |
| Amortissement équipements | 1,070 | 1,070 |
| | 142 081 | 132 845 |
| Activités | | |
| Chasse | 4 500 | 3 928 |
| Pêche | 5 500 | 9 825 |
| Sécurité | 10 000 | 9 250 |
| | 20 000 | 23 003 |
| Administrative | | |
| Secrétariat | 2 450 | 2 391 |
| Associations | 250 | 250 |
| Frais bancaires | 800 | 404 |
| | 3 500 | 3 045 |
| | 165 581 | 158 893 |
| Surplus | 1 930 \$ | 15 896 \$ |

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.**Surplus cumulé****De l'exercice terminé le 31 décembre 2024**

| | |
|------------------------------|-------------------|
| Solde au début de l'exercice | 823 881 \$ |
| Surplus | <u>15 896</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>839 777</u> \$ |

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.**Bilan****Au 31 décembre 2024****ACTIF****Actif à court terme**

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Encaisse | 10 888 \$ |
| Placement court terme (note 3) | 92 000 |
| Débiteurs (note 4) | 31 848 |
| | <hr/> |
| | 134 736 |

Placements à long terme (note 5)**Immobilisations (note 6)**

20
705 021

839 777 \$

AVOIR NET**Surplus cumulé**

839 777 \$

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.**Notes complémentaires****Au 31 décembre 2024****1 - STATUTS**

Le Club de chasse et pêche du comté de Compton inc., constitué en vertu de la Loi sur les clubs de chasse et de pêche, loue et exploite un territoire de chasse et de pêche au bénéfice de ses membres et exerce des activités liées à la conservation de la faune.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Placements temporaires**

Les placements temporaires sont évalués au coût

Placements à long terme

Les placements à long terme sont évalués au coût

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût et amorties selon les méthodes suivantes:

| | |
|------------------|---------------|
| Bâtiments | Dégressif 5 % |
| Chemins et ponts | Dégressif 5 % |
| Équipements | Dégressif 5 % |

3- PLACEMENTS À COURT TERME

Certificats de dépôts garantis, taux d'intérêts variant de 3.90% à 5.05% et venant à échéance au 23 juillet 2025. Encaissable en tout temps.

92 000 \$

4- DÉBITEURS

| | |
|---|------------------|
| Comptes recevables | 14 810 \$ |
| Sommes à recevoir du gouvernement (TPS/TVQ/Remboursement taxes) | <u>17 038</u> |
| | <u>31 848 \$</u> |

5 - PLACEMENTS À LONG TERME

7 actions de la société Aménagement Forestier et Agricole des Sommets inc.

20 \$

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.**Notes complémentaires****Au 31 décembre 2024****6 - IMMOBILISATIONS**

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette comptable |
|----------------------|------------|-------------------------|---------------------------|
| Terrains | 566 706 \$ | - | 566 706 \$ |
| Bâtiment | 125 968 | 95 990 | 29 978 |
| Chemins et ponts | 128 388 | 45 399 | 82 989 |
| Équipements (Annexe) | 56 308 | 30 960 | 25 348 |
| | 877 370 \$ | 172 349 \$ | 705 021 \$ |

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.**Annexe****Au 31 décembre 2024****Acquisition d'immobilisation**

Projets spéciaux pour 2024:

| | Budget | Réel |
|-----------|---------------|-------------|
| Conteneur | 5 000 \$ | 4 995 \$ |

Un conteneur à été acheté pour permettre l'entreposage de la débroussailleuse ainsi que la conservation du gibier abattu durant les périodes chaudes.
L'isolation et climatisation du conteneur sera faite en 2025.

Comité d'audit interne

Le présent rapport porte sur les travaux effectués sur les états financiers du Club de chasse et pêche du comté de Compton (CCPCC) de l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Destinataires

Le rapport est destiné au Président du Conseil d'Administration du CCPCC, et ce, tel que stipulé à l'article 10.2 des Règlements de club.

Porté des travaux

Les travaux, réalisés le 21 mars 2025, ont consistés à s'assurer que les états financiers du CCPCC de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 reflètent correctement la comptabilité du Club. Les travaux avaient également pour but de s'assurer que les informations apparaissant dans les différents postes comptables correspondent adéquatement au libellé du compte. Nous avons corroboré certaines dépenses avec les pièces justificatives appropriées. Enfin, certains travaux portant sur l'intégralité ont aussi été réalisés sans toutefois qu'ils soient exhaustifs.

Conclusion

Nos travaux nous permettent de conclure que les états financiers reflètent adéquatement la comptabilité du club et qu'aucun ajustement n'était nécessaire.

Nous tenons à remercier M. Benoit Poulin, trésorier, pour sa disponibilité et l'accessibilité aux documents.

René Bélanger

Sylvain Gingras



CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON INC.

BUDGET

DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

REVENUS

| | | |
|-------------------------------|---------|----|
| Cotisations des membres | 105 960 | \$ |
| Activités et services | 25 460 | |
| Remboursement d'impôt foncier | 6 000 | |
| Revenus coupe de bois | 0 | |
| Commandites | 1 000 | |
| Placements | 2 000 | |
| | <hr/> | |
| | 140 420 | |

DÉPENSES**Fonctionnement**

| | | |
|--------------------------------|--------|--|
| Loyer Domtar | 57 300 | |
| Impôts fonciers | 9 675 | |
| Assurances | 20 630 | |
| Électricité, huile et propane | 6 300 | |
| Téléphonie | 1 400 | |
| Conciergerie | 1 000 | |
| Cuisine/Fournitures/Épicerie | 5 700 | |
| Entretien bâtiment | 8 000 | |
| Entretien chemins et ponts | 5 000 | |
| Projets Spéciaux | 12 000 | |
| Amortissement bâtiment | 1 499 | |
| Amortissement équipements | 1 267 | |
| Amortissement chemins et ponts | 4 150 | |
| | <hr/> | |

133 921

Activités

| | | |
|----------|--------|--|
| Chasse | 4 500 | |
| Pêche | 6 500 | |
| Sécurité | 10 000 | |
| | <hr/> | |

21 000

Administrative

| | | |
|---------------------------|-------|--|
| Secrétariat | 3 600 | |
| Association | 250 | |
| Honoraires professionnels | 0 | |
| Frais bancaire | 500 | |
| | <hr/> | |

4 350

159 271

DÉFICIT

| | | |
|--|----------|----|
| | <hr/> | |
| | (18 851) | \$ |



Annexe A

Rapport du Président et des Directeurs pour 2024

Rapport du président : Yves Seney

Chers membres,

Encore une année de passée. Encore une fois, elle fut bien remplie. Tant du point de vue de la récolte de gibiers que de la pêche sportive qui est de plus en plus populaire auprès de nos membres. D'ailleurs, l'ensemble des ruisseaux qui constituent la formation du bras nord de la rivière Eaton sont une source d'habitats pour les truites que nous ensemençons année après année. Nous avons un territoire exceptionnel, tant du point de vue halieutique que faunique. Nous sommes privilégiés de partager ce riche territoire.

Dans les prochaines lignes j'aborde différents sujets qui, je l'espère, sauront vous informer un peu plus de notre club et ses différentes activités.

Sécurité

Encore une fois cette année certains méfaits ont été effectués sur notre territoire. Un certain nombre au printemps et d'autres à l'automne. C'est toujours le même *modus operandi*.

Des malfaiteurs s'introduisent sur notre territoire, soit par le biais de VTT ou à pied, et viennent y installer des couteaux plantés dans la terre, et des clous dans des sentiers qui se rendent à certaines caches. Ayant comme conséquence causé plusieurs crevaisons sans compter des clous plantés dans les bottes de certains de nos membres. Nous en avons informé Domtar et la police. Des plaintes ont été déposées de ces méfaits.

Nous allons augmenter le nombre de caméras sur le territoire afin de capter ces malfaiteurs et les traduire en justice. D'ailleurs, comme vous savez nous avons un dossier actif avec la Sureté du Québec à ce propos. Nous vous invitons à nous signaler toute présence suspecte. Nous sommes tous appelés à être plus vigilant et à assurer la sécurité de notre club.

Finalement, si certains membres ont des informations qui pourraient mener à l'identification de ces malfaiteurs, vous pouvez communiquer avec nous. Votre identité ne sera pas dévoilée.

Toujours en lien avec la sécurité, certains changements à notre règlement vous seront proposés lors de l'AGA afin d'améliorer la sécurité de tous en période de chasse.

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Travaux

Nos deux journées de corvée sont le plus grand apport des travaux réalisés. C'est pourquoi nous sollicitons votre précieuse collaboration pour y participer. Bien souvent ce sont toujours les mêmes membres qui y participent. Nous souhaitons qu'un plus grand nombre de membres y participent car c'est grâce à la contribution de notre bénévolat que nous pouvons entretenir et améliorer nos actifs tel que le camp, la forêt, les chemins, le pont, les sites de camping, etc.

Par le biais de ces journées de corvée, voici quelques exemples de travaux exécutés en 2024 :

- ✓ Nettoyage du camp;
- ✓ Diverses réparations du camp;
- ✓ Changer le tablier du pont;
- ✓ Nettoyer les sentiers de VTT;
- ✓ Vérifier la sécurité des points d'accès à notre territoire;
- ✓ Préparation de la chasse aux faisans;
- ✓ Installation de pancartes pour identifier notre club;
- ✓ Couper du bois, le fendre et le corder;
- ✓ Finaliser notre installation de méchoui;
- ✓ Refaire nos principaux chemins (Huard, Bacon, Rich, First Up, etc);
- ✓ Etc.

Un gros merci à tous nos bénévoles qui s'impliquent activement à améliorer les actifs de notre club et son environnement.

Pêche en herbe

Le 8 juin 2024 se tenait notre deuxième édition du programme *Pêche en herbe*. L'objectif de ce programme est de stimuler les jeunes de 6 à 17 ans de pratiquer les activités de pêche. Nos participants ont éprouvé du plaisir à apprendre les rudiments de la pêche grâce à une formation dynamique de Daniel Bergeron, expert en pêche et pionnier de ce programme. Étant donné la crue des eaux de la rivière, il n'y a pas eu de pêche pour des raisons de sécurité. Vous aurez plus de détails dans le rapport du directeur de rivière et pêche, dans les prochaines pages, de M. Daniel Guilbault.

Domtar

Nous vous rappelons que le grand territoire de presque 80km carré est en grande partie loué à la compagnie Domtar (18 326 acres). C'est pourquoi nous devons respecter les règles qui encadrent cette location. La plupart de ces règles sont intégrées dans notre règlement. Toutefois, j'aimerais en souligner quelques-unes :

- Interdit de couper du bois ou de ramasser du bois mort;
- Respecter les règles de conduite de VTT de notre règlement;
- Aviser les intrus que c'est un terrain privé et les inviter à sortir de notre territoire;
- Respecter les travailleurs forestiers et leur circulation;
- Ne pas entraver le travail des travailleurs forestiers.

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Chasse

Encore cette année, notre saison de chasse fut assez fructueuse au niveau de la récolte des chevreuils. En effet, nous avons récoltés 35 cerfs dont 16 mâles. Toutefois, la tendance de leur poids est encore à la baisse surtout liée au fait d'une récolte de 19 cerfs sans bois. Cette année neuf orignaux ont été récoltés et trois ours. Les détails sont fournis dans le document *Succès de chasse 2024*.

Finalement, j'aimerais profiter de l'occasion pour **solliciter à nouveau votre implication dans notre club**. La bonne marche de notre club s'effectue grâce aux différents membres bénévoles qui s'impliquent dans les multiples aspects tel que la gestion de celui-ci par le biais du conseil d'administration, la sécurité par le biais de patrouilles, les travaux par le biais des journées de corvée, des travaux spéciaux, les activités telles que l'ensemencement de truites, la journée de pêche en herbe, l'organisation de la chasse aux faisans, notre souper annuel, etc. Voilà! Ce n'est pas les occasions qui manquent pour vous impliquer.

Je remercie tous ceux qui s'impliquent déjà dans la bonne marche de notre club et j'invite ceux qui ne l'ont pas fait encore de se joindre à nous. C'est aussi une façon de socialiser entre nous et d'avoir du plaisir ensemble. Je vous remercie d'avance et à bientôt !

Bonne saison 2025 !

Yves Seney
Président

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



Rapport du secrétaire: Charles LeBlanc

Depuis maintenant presque 9 années j'ai assumé le poste de secrétaire. Avant ça, j'ai œuvré pendant longtemps à d'autres fonctions sur d'anciens conseils d'administration (C.A.) Mon appréciation du club et de ses membres a toujours été important pour moi. Avec l'équipe présente, j'ai appris des choses importantes pour m'améliorer et me rendre meilleur.

J'ai également beaucoup apprécié le dévouement des autres directeurs avec qui j'ai œuvré. Je suis reconnaissant pour le professionnalisme et la patience de notre président, Yves Seney. Avec lui nous avons modernisé plusieurs choses comme le groupe Facebook, le site Web donnant accès aux membres aux divers éléments comme l'accès numérique aux réservations, notre réglementation, la liste des activités, la liste de prix, les cartes topographiques du club et la position des caches, et bien plus. En plus, des rencontres du C.A. via Teams et Zoom, limitant ainsi le voyage des membres du C.A. pour les rencontres.

Je ne renouvèlerai pas mon mandat de secrétaire qui se termine à l'AGA. Je serai toujours disponible pour aider mes confrères. J'ai aucun doute que la relève sera à la hauteur et qu'elle aura la rectitude à laquelle nous avons été habitués.

Merci et bonne continuité.

Charles LeBlanc, Secrétaire

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Rapport du directeur Rivière et pêche : Daniel Guilbault

Lors de la saison 2024, quatreensemencements de truites ont eu lieu dans la rivière et les ruisseaux du Club, pour un total de 3100 truites mouchetées et truites brunes. **Un gros merci à nos bénévoles** qui se sont portés volontaires pour nous aider à effectuer ces ensemencements que voici :

- Le premier ensemencement, le 13 mai 2024, 909 truites mouchetées de 8 à 10 pouces furent ensemencées dans la rivière, par le pisciculteur Domaine Chez Albert.
- Le deuxième, le 21 mai 2024, 333 truites de 4 à 5 pouces furent ensemencées à la tête de la rivière du nord, par le pisciculteur Les Arpents Verts.
- Le troisième, le 27 mai 2024, 650 truites mouchetées de 8 à 12 pouces furent ensemencées dans la rivière par le pisciculteur Domaine Chez Albert.
- Et finalement, un quatrième ensemencement effectué le 28 juin 2024 ont permis d'y mettre 1208 truites brunes de 7 à 10 pouces dans la rivière.
- Grâce à notre 2^e participation au programme Pêche en herbe, nous avons reçu une aide à l'ensemencement de 4 500 \$ en plus de l'ensemencement annuel que nous faisons, pour un total de 9 000 \$ d'ensemencement. Ce qui contribuera à améliorer notre qualité de pêche et rendre nos cours d'eau plus poissonneux.

Voici le résultat de la pêche des truites **enregistrées** pour 2024:

- ⇒ Omble de fontaine: 310
- ⇒ Truite arc-en-ciel: 27
- ⇒ Truite brune: 72
- ⇒ Pour un total de 409 truites

Comme prévu, pour l'été 2025, il y aura des ensemencements de truites mouchetées et brunes dans nos cours d'eau.

Tout comme l'enregistrement obligatoire du gibier, nous vous demandons **d'enregistrer vos prises** conformément à la réglementation mais aussi pour nous permettre d'évaluer le succès de nos ensemencements.

Notre projet « Inventaire des sites potentiels pour le dépôt d'œufs fécondés de salmonidés » avec la Fédération a débuté en 2023.

Comme prévu, le 5 janvier 2025 nous avons fait l'ensemencement de 5000 œufs fécondés de truites brunes dans les secteurs du ruisseaux Pine qui ont été identifiés.

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.

COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Pour 2025, plusieurs études dans les tributaires du bassin versant reste à faire. Avec l'aide des personnes de notre comité de pêche, nous effectuerons ces travaux.

Pêche en herbe 2024

C'est sous une température maussade et loin d'être idéale que s'est tenue notre 2^e édition de cette activité de pêche à notre club. Cette activité tant attendue et toujours populaire a eu lieu le samedi 8 juin dernier.

Malgré la mauvaise température et le fait que plusieurs participants provenaient de l'extérieur, il n'y a eu aucune annulation de participation. C'est donc un total de 26 jeunes âgés de 6 à 17 ans présents avec leur(s) accompagnateur(s) qui ont eu la chance de participer à l'activité.

Ils ont tous reçu une formation théorique sur la biologie, le milieu de vie, l'alimentation des principales espèces de poissons visés par la pêche sportive au Québec ainsi que des meilleures techniques et astuces nécessaires pour les déjouer. Cette formation a été donnée par monsieur Daniel Bergeron, biologiste d'expérience et membre actif au sein du Comité pêche du Club Compton. Par son dynamisme, ses connaissances et sa très grande facilité à vulgariser l'information donnée, il a su captiver les jeunes pendant toute la durée de la formation. À la fin de cette dernière, chaque jeune présent s'est vu remettre une canne à pêche, un coffre contenant quelques articles de pêche ainsi qu'un permis valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

Malheureusement, étant donné la forte crue des eaux de la Rivière Eaton à la suite des pluies diluviennes ayant frappé la région estrienne dans les heures précédant l'activité, l'activité de pêche prévue à l'horaire a été annulée pour des raisons de sécurité. Le débit déchaîné de la rivière ne permettant pas d'assurer un environnement sûr. Les jeunes présents et leurs accompagnateurs ont été invités à revenir sur le territoire du Club ultérieurement cet été afin d'y pêcher la truite dans des conditions plus favorables. Malgré tout, chaque jeune présent a pu repartir avec chacun une truite arc-en-ciel préparée et prête à cuire, la décision ayant été prise de remettre aux jeunes les truites présentes dans le bassin oxygéné destiné aux enfants de moins de 6 ans. Merci aux personnes ayant pris le temps de préparer les poissons à la pluie battante.

Nous désirons remercier sincèrement toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin au succès de cette activité. En débutant par les jeunes de la relève présents en compagnie de leurs accompagnateurs. Un gros merci encore à Daniel Bergeron pour la formation et à tous les membres du Club et bénévoles présents, particulièrement les membres du comité pêche. Un merci particulier à notre vice-président (aussi directeur du camp), M. Richard Raby, qui remplaçait notre président M. Yves Seney. Un gros merci aussi aux commanditaires de l'événement et à la Fondation de la Faune du Québec.

Merci et bon été à tous.

Daniel Guilbault, Directeur rivière et pêche

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Rapport du directeur du camp : Richard Raby (vice-président)

Pour l'année 2024 les projets et les tâches accomplies sont :

Nous avons acheté un conteneur et l'avons installé près de la pesée à gibier. Il sera utilisé pour réfrigérer les carcasses d'animaux en temps de chasse et de remiser nos outils. À venir l'isolation et l'électricité seront complétée ce printemps.

Travaux à venir :

2 nouvelles toilettes seront installées au sous-sol au *workday* ainsi qu'un luminaire pour améliorer l'éclairage des toilettes.

La poignée de porte de sous-sol a été changée avec une nouvelle clef compatible avec la porte principale afin d'avoir une meilleure accessibilité au sous-sol. Nous prévoyons aménager celui-ci pour dépanner les membres lors de réservation exclusive pour qu'ils aient accès au service sanitaire sans déranger ladite réservation et sans brimer les autres membres et activités printanière et estivale.

L'entretien habituel du camp :

- Les détecteurs de fumée sont inspectés annuellement ;
- Quelques réparations de plomberie ont été effectués ;
- Le luminaire de la salle de bain a été remplacé ;
- La barrure de porte a été remplacée ;
- La réparation de la chambre no. 3 a été complétée ;
- Les trous de fil électrique dans chaque chambre seront à colmater afin d'arrêter l'entrée des souris.

Discussion de coupe de bois :

Entretien avec James Kerr sur les coupes de bois alentour du camp principal et reboisement prévu après le *workday* et débroussaillage durant le *workday*.

Richard Raby, Directeur du camp et vice-président

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Rapport de la réglementation : Ernie Garbutt (2024)

Le Club de chasse et pêche du comté de Compton a reçu une proposition visant à modifier l'un des règlements de pêche du club. Le règlement provincial limite le nombre de truites pouvant être prises en une journée à 10 (dix) truites mouchetées, 5 (cinq) truites brunes et 10 (dix) truites arc-en-ciel par permis de pêche. Le changement proposé limiterait les membres du Club et leurs invités à un maximum de 10 (dix) truites au total, avec un maximum de 5 (cinq) truites brunes incluses, par permis.

Votre Club a également reçu des propositions de modifications majeures des règles de chasse au grand gibier qui changeraient complètement la façon dont de nombreux membres chassent :

1. Interdiction de chasser le gros gibier en conduisant constamment sur les routes du Club;
2. Seuls les chasseurs possédant des affûts sur ces routes sans issue pourraient emprunter ces routes sans issue pendant la saison de chasse au gros gibier;
3. Il serait interdit aux chasseurs de tirer depuis les routes du club;
4. Toutes les armes à feu, arbalètes doivent être rangées dans leur étui et sur la banquette arrière jusqu'à l'arrivée à destination.

Ces propositions ont suscité de nombreuses discussions parmi les membres du Conseil et celui-ci comprend les raisons pour lesquelles ces propositions ont été présentées. Toutefois, le conseil d'administration a choisi de ne pas rejeter ces propositions, mais de les mettre de côté pour une période d'un an.

En revanche, la commission souhaite rappeler à ses membres que le Club de chasse et pêche du comté de Compton est un club de gentlemen. **Cela signifie que nous devons tous faire de notre mieux pour respecter les autres chasseurs, leurs stands et ne pas nous approcher de leur zone de chasse.** Cela signifie aussi, par exemple, que si vous conduisez ou marchez sur une route sans issue et que vous voyez le véhicule d'un chasseur garé à son stand, vous gardez une distance respectueuse de (200-300 mètres) et que vous faites demi-tour et quittez la zone, évitant ainsi de déranger le chasseur lorsqu'il est à son stand.

Le club estime également que ses membres sont des chasseurs sûrs et que cela implique la responsabilité de s'assurer, lors de tirs à partir de nos chemins privés, que l'environnement est dégagé et que l'on peut tirer en toute sécurité. Cet environnement comprend, sans s'y limiter, les véhicules en approche, les véhicules garés, les autres chasseurs marchant sur les routes et ce qui se trouve derrière votre cible.

Il a été mentionné plus haut que les règles proposées pour la chasse au gros gibier ont été mises de côté pour le moment. **Nous avons plutôt choisi de surveiller la chasse cette année pour nous assurer que les chasseurs se respectent les uns les autres.** Il ne s'agit pas de règles que le conseil d'administration souhaite imposer, car elles modifient les méthodes de chasse de nombreux chasseurs et seront difficiles à mettre en

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



œuvre. Toutefois, si le comportement flagrant et antisportif de certains chasseurs continue d'être un problème, ces nouvelles restrictions pourront être réexaminées.

Respectueusement soumis,

Ernie Garbutt, Directeur Règlementation

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



Rapport chemins et ponts : Brandon Ward

Je suis très heureux d'annoncer à tous que nous n'avons pas eu de problèmes majeurs sur les routes et les ponts pendant la période de dégel du printemps.

Je suis également heureux d'annoncer l'achèvement de la rénovation du pont. De nombreux bénévoles nous ont grandement aidés à accomplir le travail qui a duré environ deux jours complets.

L'entrée du camp principal a également été améliorée. Nous avons pu presque éliminé le fossé de l'allée et l'élargir un peu.

Avant de planifier ce qui doit être fait sur nos chemins pour la saison 2025, nous devons attendre de voir à quoi ressemble ceux-ci. Ce serait très bien si nous pouvions refaire le revêtement du chemin entre la porte principale et le pont avec un matériau qui ne crée pas de poussière. Pour les personnes qui utilisent nos campings, l'absence de poussière serait un avantage supplémentaire.

Brandon Ward, Directeur chemins, ponts & forêt

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Rapport de la sécurité : Yves Rancourt

Sécurité

Pour le volet sécurité en 2024 nous avons eu deux séries d'incident avec des lames qui ont causé plusieurs crevaisons. La première série est survenue à partir du 22 avril et la seconde à partir du 7 novembre. Aucun suspect d'identifié.

Après les incidents du 22 avril, soit le 13 mai, un individu en 4 roues a été capté sur une caméra au chemin 99c, secteur ciblé le 22 avril. Nous avons tenté de l'intercepter mais celui-ci a traversé la rivière du nord à la hauteur du parking du chemin Bacon.

Pour ce qui est du reste de l'année plusieurs interventions ont été réalisé grâce à nos caméras. Des individus en VTT, moto, en bicyclette et à pied ont été vu et plusieurs interpellés.

Caches

Pour le volet cache, près de 45 transactions ont été effectuées durant l'année. Des changement de sites, de nouveaux sites et des abandons de sites. Plusieurs sites dont les caches ne sont pas utilisées et utilisables nous ont été rapportée. Des actions seront effectuées pour la prochaine année.

Yves Rancourt, Directeur de la sécurité et des caches

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Rapport du directeur du Plein Air : Glenn Vallée

Volet - Sentiers

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui maintiennent les sentiers tout au long de la saison. Entre autres:

- Un nouveau sentier du chemin Rich au dames à castors en haut du verger a été ouvert;
- Sentier des chutes – la côte a été retravaillé afin de la rendre plus sécuritaire cependant nous tenons à rappeler aux usagers qu'une vigilance accrue est de mise à cet endroit;
- Le 2^e « uptrail » a été nettoyé et élargi du 1^{er} « uptrail » au Sentier du Ridge;
- Le sentier « Turcotte » a été réouvert du chemin 91 après le pont du ruisseau Ditton jusqu'au chemin 93B ;
- Sentier Orange – Malheureusement, les travaux forestiers ont eu un impact majeur sur ce sentier. Aucune action a été entreprise sur ce sentier car c'était simplement trop mou. Le sentier (restant!) sera réévalué au cours de l'été 2025;
- Sentier du Ridge du 91 au 90C a été retravailler à la suite des travaux de coupe; celle-ci demeure difficile mais continue de s'améliorer avec l'usage. Un sentier alternatif suivant un chemin de coupe (timberjack) a été localiser et sera ouvert en 2025;
- Sentier des chutes à la rivière – à la demande de Domtar, l'accès traversant la rivière a été fermé pour les VHR;
- Le sentier au travers de la plantation d'hybrides communiquant le bout du chemin 90i et le chemin 90 (entre le Km10 et le 90F) n'est pas praticable en ce moment dû à plusieurs arbres de tombés et sera remis à l'agenda en 2025;
- Sentier du chemin Smith au barrage de castors a été ouvert mais se referme rapidement...;
- Le sentier du Boul. Huard vers le ruisseau du Beron a été ouvert à la journée de corvée, cependant une traverse sécuritaire pour accéder au chemin 99C1 n'a pu être localisée;
- Ainsi que plusieurs autres sentiers qui furent maintenues tout au long de l'année.

Aucune modification aux règlements de VHR est prévue cette année. Nous tenons à réitérer les enjeux majeurs de la Domtar, dont l'environnement et la sécurité, et souligner l'excellente collaboration des membres sur le respect de la loi en ce qui concerne le port du casque protecteur.

Finalement, le nombre de gens qui se sont portés bénévole pour être patrouilleur est mince. Nous relançons l'appel! Veuillez communiquer avec le directeur sentier/plein-air pour se porter bénévole.

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Volet Plein Air

Camping rustique (tente)

- Un nouveau site de camping rustique aux abords de la rivière entre l'ancien étang et le bout du chemin Bacon, soit en face de l'embouchure du ruisseau Beron, a été aménagé et une table de pique-nique a été installée.
- En 2025, les deux sites de camping rustique (en face du ruisseau Beron et au bout du chemin Bacon) seront aménagés avec des foyers sécuritaires.

Camping – Roulottes ou VR

- En 2024, quatre sites furent loués pour la saison. En 2025, tous les six sites de camping sont réservés pour la saison.
- Deux nouveaux sites seront réalisés en 2025; l'endroit demeure encore à l'étude.
- Environnement – il est la responsabilité des campeurs de garder l'endroit propre en tout temps et de disposer des ordures aux endroits autorisés.
- La toilette chimique... la vidange de la toilette demeure difficile. Nous tenons à rappeler aux utilisateurs que ceci est une toilette chimique et non une poubelle. Seul le PAPIER de toilette SVP... les tampons, serviettes sanitaires, lingettes, cannettes, sacs de déchets (incluant les sacs biodégradables) etc. **sont interdits**. Faute de quoi, celle-ci sera condamnée.

Aires de rencontre sociale

- Chutes du Christmas: Malheureusement la table de pique-nique aux chutes fut emportée par les pluies diluviennes lors de l'ouragan du mois d'août.
- Nous tenons à rappeler aux membres l'existence de l'autre endroit de baignade (*swimming hole*) sur la rivière après la courbe en aval du pont principal, qui est accessible par le sentier aménagé juste à gauche des terrains camping (roulotte).

Glenn Vallée, Directeur Plein air

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Rapport sur les activités : Patryck Bernier

Juin 2024

Fête de la pêche

Le 8 juin une activité a été organisée dans le cadre de la fête de la pêche où les membres et leurs enfants étaient invités à s'initier à la pêche. Des truites ont été ensemençer ainsi qu'un bassin a été créer pour les plus jeunes.

Septembre 2024

Journée de corvée d'automne, plus de 40 membres ont participé.

Octobre 2024

Chasse aux faisans : L'activité s'est tenue le 5 octobre après la période de chasse à l'original (arc et arbalète).

Plus de 56 membres y ont participé. 223 faisans ont été relâchés. 196 ont été récoltés. Remerciement tout spécial à Stéphane Faucher pour avoir pris le relais pour la gestion de l'activité en l'absence du directeur. Nous tenons aussi à remercier Robert Fillion et sa fille Mylène pour leur contribution au transport des faisans.

Nov. 2024

Tenu du souper annuel le 9 novembre. Merci aux membres qui ont participé à l'organisation des différents événements. Sans votre participation il aurait été impossible de tenir ses activités.

Nous vous encourageons à faire partie des différents comités événementiels.

Patryck Bernier, Directeur des activités

Les nouveaux membres 2025 – *New members 2025*

| Nom | Catégorie |
|----------------|-----------|
| Pierre Michel | A |
| Daniel Lacombe | A |
| Alexandre Côté | A |
| Guy Bisson | A |
| Pierre Nadeau | P |
| Normand Laurin | A |
| Susan Magwood | A |

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



Annexe B

Amendements aux règlements

Présentées à l'AGA de 2025

CHAPITRE IV – ASSEMBLÉE DES MEMBRES

ARTICLE 4.13 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT

Toute demande de modification au règlement du Club doit être transmise et reçue ~~30~~ 90 jours calendrier avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Le Conseil d'administration voit ensuite à statuer sur celle-ci et la soumettre, le cas échéant, au vote des membres lors de l'assemblée générale.

CHAPITRE XI – RÈGLES DE CHASSE, PÊCHE & PIÉGEAGE

ARTICLE 11.6 – PÊCHE

~~Tout en suivant les règlements provinciaux, la limite de prises est limitée à 10 ombles de fontaine, 10 arcs-en-ciel et 5 truites brunes par membre en règle ou par invité payant par jour. Cette limite journalière inclut celle du membre et celle des membres de sa famille.~~

Dorénavant, la limite quotidienne de prises est limitée à 10 truites incluant un maximum de 5 truites brunes par membre en règle ou par invité payant, possédant chacun un permis de pêche valide.

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Annexe C

Procédures d'élections pour le 19 avril 2025

Cette année les élections du comité administratif se tiendront lors de l'Assemblée Générale des Membres (AGM) à 09h00 samedi le 19 avril 2025. Cette année il y a 5 candidats pour 5 postes qui sont en élection. Voici les 5 postes qui sont en élection:

| | | |
|-----------------|---------------|-------------|
| Charles LeBlanc | Ernie Garbutt | André Leduc |
| Patryck Bernier | Glenn Vallée | |

Voici les règles de notre règlement régissant l'élection.

ARTICLE 5.2 – PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

La mise en candidature d'un membre en règle se fait par le dépôt de son bulletin de mise en candidature complété sur le formulaire prescrit.

Le bulletin de mise en candidature doit être signé par deux (2) membres en règle habiles à voter et contenir l'acceptation écrite du candidat.

Pour être admissible, le bulletin doit avoir été reçu par le Conseil d'administration au plus tard le 1^{er} mars précédant l'assemblée générale annuelle.

ARTICLE 5.3 – PROCÉDURE D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs sont élus à même la liste de candidats soumise à l'assemblée des membres par le Conseil d'administration. Dans le cas où il y a le même nombre ou moins de candidats que le nombre d'administrateurs à élire, les candidats sont alors élus par acclamation.

Dans le cas où il y a plus de candidats que d'administrateurs à élire, l'élection se fait suivant la procédure suivante :

1. Le Conseil d'administration nomme un président d'élection et deux (2) scrutateurs, qui peuvent, mais ne doivent pas nécessairement être des membres du Club;
2. L'élection s'effectue par voie de scrutin secret, à la majorité simple des voix, à même la liste des candidats.

Les bulletins de candidature des 5 membres se présentant en élection sont joints à ce document.

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.

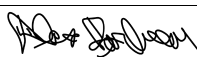


CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. /
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.


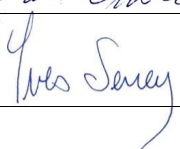


Candidature au poste d'administrateur

Comme membre en règles du Club de chasse et pêche du comté de Compton (CCPCC), je désire poser ma candidature pour un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration. Veuillez-vous identifier et expliquer en quelques mots votre intérêt et votre motivation pour postuler. Vous devez avoir **2 membres** en règles qui soutiennent votre candidature.

| Identification du candidat | |
|---------------------------------|---|
| Nom : | Barbeau |
| Prénom : | Alexandre |
| No. de membre : | A-225 |
| No. tél. : | (450) 799-4177 cell : 450-513-3899 |
| Date et signature du candidat : | 2025-02-26  |

| Intérêt et motivation |
|---|
| Mon intérêt à m'investir pour le club est de plus en important. Je retire beaucoup en m'amusant dans la rivière et c'est maintenant pour moi le temps d'en donner plus. Je souhaiterais m'impliquer à titre de communicateur avec l'ensemble des membres. Je me verrais prendre la relève dans le poste de secrétaire. Je veux mettre mes talents de communicateur au profit du club et de ses membres. |

| Nom et signature des membres qui soutiennent votre candidature | | |
|--|------------------|--|
| Soutien | Prénom et nom | Signature |
| Membre #1 : | Daniel Guilbault |  |
| Membre #2 : | Yves Seney |  |

Formulaire officiel du Club de chasse et pêche du Comté de Compton

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.

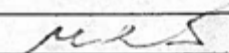


CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. /
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.

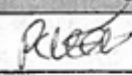
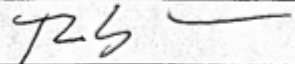


Candidature au poste d'administrateur

Comme membre en règles du Club de chasse et pêche du comté de Compton (CCPCC), je désire poser ma candidature pour un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration. Veuillez-vous identifier et expliquer en quelques mots votre intérêt et votre motivation pour postuler. Vous devez avoir 2 membres en règles qui soulignent votre candidature.

| Identification du candidat | |
|---------------------------------|--|
| Nom : | Vallée |
| Prénom : | Glenn |
| No. de membre : | A-108 |
| No. tél. : | 613-606-8721 |
| Date et signature du candidat : | 15 Fev 2025  |

| Intérêt et motivation |
|--|
| <p>I have been a member for 34 years and have been coming to the CCFGC since the early 70s. As a third generation member, it goes without saying that I have this club and it's well being in my blood. That said, the past two years as your director responsible for trails and outdoors has been an honour to serve the club, establishing several new trails, and enhancing the outdoor areas such as the swimming hole and the camping areas. I look forward to continue expanding on the work accomplished for the enjoyment of the members, as well as work on other files that may require attention. Thank you.</p> <p>J'en suis membre depuis 34 ans et je viens au CCFGC depuis le début des années 70. En tant que membre de la troisième génération, il va sans dire que j'ai ce club et son bien-être dans le sang. Cela dit, les deux dernières années en tant que directeur responsable des sentiers et plein air ont été un honneur de servir le club, établissant de nouveaux sentiers et en améliorant les espaces extérieurs tels que l'espace de baignade à la rivière et les zones de camping. J'ai hâte de continuer à développer ces endroit pour le plaisir des membres, ainsi que de travailler sur d'autres dossiers qui pourraient nécessiter une attention particulière. Merci.</p> |

| Nom et signature des membres qui soutiennent votre candidature | | |
|--|----------------|--|
| Soutien | Prénom et nom | Signature |
| Membre #1 : A-222 | Philip Vallée |  |
| Membre #2 : A-122 | RUDI MEYNCKENS |  |

Formulaire officiel du Club de chasse et pêche du Comté de Compton

CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. /
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Candidature au poste d'administrateur

Comme membre en règles du Club de chasse et pêche du Comté de Compton (CCPCC), je désire poser ma candidature pour un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration. Veuillez vous identifier et expliquer en quelques mots votre intérêt et votre motivation pour postuler. Vous devez avoir **2 membres** en règles qui soutiennent votre candidature.

| Identification du candidat | |
|---------------------------------|------------------------|
| Nom : | LEDUC |
| Prénom : | ANDRÉ |
| No. de membre : | H-083 |
| No. tél. : | 819-570-2003 |
| Date et signature du candidat : | 2025-02-02 André Leduc |

| Intérêt et motivation |
|---|
| <p>Membre depuis 1988 et membre du CA pendant 10 ans. J'ai pris une petite pause lors des deux dernières années. Maintenant, j'ai toujours à cœur notre club de chasse et je désire poursuivre dans la vision de celui-ci : respect de la personne et de la nature. Mes engagements antérieurs font fiabilité de mon intégrité.</p> |

| Nom et signature des membres qui soutiennent votre candidature | | |
|--|------------------|---------------------|
| Soutien | Prénom et nom | Signature |
| Membre #1 : | MATHIEU LEDUC | Mathieu Leduc P.146 |
| Membre #2 : | Guillaume Michel | Guillaume Michel |

Formulaire officiel du Club de chasse et pêche du Comté de Compton

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC. /
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.



Candidature au poste d'administrateur

Comme membre en règles du Club de chasse et pêche du comté de Compton (CCPCC), je désire poser ma candidature pour un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration. Veuillez vous identifier et expliquer en quelques mots votre intérêt et votre motivation pour postuler. Vous devez avoir **2 membres** en règles qui soutiennent votre candidature.

| Identification du candidat | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| Nom : | CHALCON |
| Prénom : | MARC |
| No. de membre : | A 112 |
| No. tél. : | 819-679-7076 |
| Date et signature du candidat : | 22/1/2015 <i>Marc Chalcon</i> |

| Intérêt et motivation |
|---|
| <p><i>Je suis membre depuis 2007 et j'ai maintenant de la disponibilité pour aider dans les activités du club</i></p> |

| Nom et signature des membres qui soutiennent votre candidature | | |
|--|---------------|---------------------|
| Soutien | Prénom et nom | Signature |
| Membre #1 : 107 | RICHARD RABY | <i>Richard Raby</i> |
| Membre #2 : 1083 | ANDRÉ LEONC | <i>André Léon</i> |

**CLUB CHASSE ET PÊCHE DU COMTÉ COMPTON INC.
COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB INC.**



Candidacy for the position of administrator

As a member in good standing of the Compton County Fish and Game Club (CCFGC), I wish to apply for a position as a director on the Board of Directors. Please identify yourself and explain in a few words your interest and your motivation to apply. You must have 2 members in good standing who support your candidacy.

| Identification of the candidate | |
|-----------------------------------|--------------|
| Name : | Garbutt |
| First name : | Ernest |
| Member # : | A-043 |
| Tel. # : | 819-434-5473 |
| Date and signature of candidate : | 27 Feb 2024 |

| Interest and motivation |
|---|
| <p>I have been a member now for over 40 years and have serviced on the executive on three times. I feel with my experience, both a regular member for many years and sitting on the executive, I understand our club philosophy, history, territory and vision. I would like to help restore fishing to what it once was and assist the executive in any area where help is required.</p> |

| Name and signature of members supporting your application | | |
|---|---------------------|-----------|
| Support | First and last name | Signature |
| Member #1 : | Jimmy Donnachie | |
| Member #2 : | Eldon Mullin | |



| Chevreuil / Deer | | |
|--|---------|-----------|
| Nom | Pointes | Poids |
| Simion Ioica | F | 147 |
| Mathias Gagnon (Fils de François) | F | 132 |
| Oresta Ioica | F | 110 |
| Chantale Loubier (Épouse de Y. Rancourt) | F | 113 |
| Charles Duquet | 8 | 172 |
| Yves Rancourt | F | 111 |
| Stéphane Fournier | 7 | 202 |
| Pascal Dubois | 10 | 182 |
| Rémi Dubois (Fils de Pascal Dubois) | 6 | 142 |
| Glenn Vallée | 6 | 149 |
| Lily Raymond (Fille X. Raymond) | F | 100 |
| Marc Girard | 5 | 130 |
| Marcel Beauchemin | 8 | 150,5 |
| Jonathan Gagné | F | 150,5 |
| Terry Kerr | 7 | 202 |
| Dennis Castonguay | 4 | 143 |
| Stéphane Lefebvre | F | 122 |
| Bruce Olson | 7 | 163 |
| Robert Turgeon | F | 132 |
| Éric Lefebvre | F | 125 |
| Serge Pelletier | F | 81 |
| Daniel Dostie | 8 | 161 |
| Sylvain Perras | 5 | 152 |
| Richard Longpré | F | 117,5 |
| Tommy Kerr | 8 | 174 |
| Régis Thérien | F | 103 |
| Marcel Collard | F | 125 |
| Louis Fournier | F | 127,5 |
| Philippe Côté | 7 | 169,5 |
| Yves Perron | F | 109 |
| Michel Lapointe | F | 105 |
| Claude Dostie | 9 | 188 |
| Benoit Touchette | F | 117,5 |
| Sylvain Labranche | F | 115 |
| Ronnie Kerr | 8 | 149 |
| Total: | | 35 |
| Mâles / Bucks | | 16 |
| Femelles / Does | | 19 |

| Original / Moose | | |
|--|----------------------|----------|
| Nom | 2e tag | Longueur |
| Arc / arbalète / bow / crossbow | | |
| Yves Perron | Gilles Perron | 37 |
| Pete Gagnon | Marcel Beauchemin | 22,5 |
| Nathalie Boisvert (conjointe) | Gérard Dubreuil | ? |
| Tommy Kerr | Maryse Brault (mère) | 34 |
| René Bélanger | Sylvain Gingras | 39,5 |
| Yves Rancourt | Charles Rancourt | 29 |
| Arme à feu / Firearm | | |
| Dwight Coates | Adam Coates | 24 |
| Ronnie Kerr | Terry Kerr | 17 |
| Barry Berwick | Douglas Walker | 42,5 |
| Total: | | 9 |

| Ours / Bear | | |
|------------------|-------|----------|
| Nom | Poids | Sexe |
| Richard Collard | 70 | M |
| Stéphane Faucher | 109 | M |
| Yves Rancourt | 131 | F |
| Total: | | 3 |
| Mâles / Bucks: | | 2 |
| Femelles / Cows: | | 1 |

| Dindon / Turkey | |
|------------------|----------|
| Nom | Nombre |
| Yves Rancourt | 1 |
| Barry Hunt | 2 |
| Stéphane Faucher | 1 |
| Total: | 4 |

| Poids moyen chevreuil par année | | | Note |
|---------------------------------|--------|-------|-----------------|
| année | nombre | poids | |
| 2019 | 33 | 176 | tous |
| 2020 | 26 | 158 | tous |
| 2021 | 13 | 179 | mâles seulement |
| 2022 | 22 | 164 | mâles seulement |
| 2023 | 25 | 159 | mâles seulement |
| 2024 | 35 | 139 | tous |



Club de chasse et pêche du comté de Compton

[Accueil](#) [Nouvelles](#) [Territoire](#) [Nous joindre](#) [English](#)

Activités 2025

Assemblée générale

| | | |
|--|----------------------|-----------------------------|
| Army-Navy-Air Force | 19 avril 2025 | De 9h00 à 12h00 |
| 300 rue St-Francis, Sherbrooke, QC, J1M 0B3 | | Le dîner sera fourni |

Activités sociales

| | | |
|-----------------------------|-------------------------|---|
| Corvée du printemps + dîner | 3 mai 2025 | Le dîner sera fourni |
| Pêche en herbe | 7 juin 2025 | Pêche en herbe : Initiation à la pêche pour la relève |
| Corvée de l'automne | 6 septembre 2025 | Apporter votre lunch |
| Chasse aux faisans + dîner | 4 octobre 2025 | Un dîner sera servi (\$) |
| Souper annuel | 8 novembre 2025 | Huîtres et méchoui |

Calendrier 2024 des périodes de chasse Zone 4 pour le CCPCC

| Espèces | Engin | Période de chasse par date |
|---|---|--------------------------------------|
| Dindon sauvage porteur d'une barbe (Printemps) | Fusil ou poudre noire, arc, arbalète | 25 avril au 19 mai 2025 |
| Ours noir (Printemps) | Armes à feu ou arbalète et arc | 15 mai au 30 juin 2025 |
| Perdrix | Armes à feu ou arbalète et arc | 20 septembre 2025 au 15 janvier 2026 |
| Lièvre | Armes à feu ou arbalète et arc | 20 septembre 2025 au 31 mars 2026 |
| Orignal avec bois (10 cm ou plus) (Automne Flèche) | Arbalète et arc | 4 octobre au 10 octobre 2025 |
| | | |

| | | |
|---|--|------------------------------------|
| Chevreuril au CCPCC (cerf avec ou sans bois) (Automne Flèche) | Arbalète et arc | 4 octobre au 17 octobre 2025 |
| Ours noir (Automne Flèche) | Arbalète et arc | 4 octobre au 17 octobre 2025 |
| Faisans (CCPCC) | Fusil ou arbalète et arc | 4 octobre 2025 |
| Orignal avec bois (10 cm ou plus) (Automne armes à feu) | Armes à feu ou arbalète et arc | 18 octobre au 26 octobre 2025 |
| Chevreuril au CCPCC (mâle seulement de 3 pointes+ d'un côté selon RTLB) (Automne poudre noire) | Poudre noire ou fusil, arbalète et arc | 18 octobre au 22 octobre 2025 |
| Dindon sauvage avec ou sans barbe (Automne) | Fusil ou poudre noire, arbalète et arc | 25 octobre au 31 octobre 2025 |
| Coyote | Armes à feu ou arbalète et arc | 25 octobre 2025 au 31 mars 2026 |
| Chevreuril au CCPCC (mâle seulement de 3 pointes+ d'un côté selon RTLB) (Automne armes à feu) | Armes à feu ou arbalète et arc | 8 novembre au 23 novembre 2025 |
| Ours (Automne armes à feu) | Armes à feu ou arbalète et arc | 8 novembre au 23 novembre 2025 |

Note : Armes à feu sont : carabine, fusil et poudre noire

Règle pour l'original sur le CCPCC : Récolter seulement un mâle avec des bois (10 cm ou 4 pouces et plus)

Règle pour le chevreuil sur le CCPCC : Récolter seulement un mâle de 3 pointes d'un côté et plus selon les règles du RTLB. Pendant la période de chasse à l'arc et l'arbalète vous pouvez aussi récolter un cerf sans bois.

Aide-mémoire des périodes et des prises de la zone 4

| Saison 2025 | | | | | | |
|---------------------------|------------------------|---------------------------|------------------------|--------------|------------|----------|
| Zone 4 (CCPCC) | ESPÈCES | ENGINS | PRISE | PÉRIODES | | Prix |
| | Chevreuil (1) | Arbalète et arc | Cerf avec ou sans bois | Début | Fin | 67,13 \$ |
| | | Poudre noire | Mâle (3 pointes+ RTLB) | 4 oct | 17 oct | |
| | | Carabine | Mâle (3 pointes+RTLB) | 18 oct | 22 oct | |
| | Orignal (1) | Arbalète et arc | Mâle (10 cm +) | 8 nov | 23 nov | 85,18 \$ |
| | | Carabine | Mâle (10 cm +) | 4 oct | 10 oct | |
| | Ours (1) | Arbalète et arc | Mâle, femelle, ourson | 18 oct | 26 oct | 63,67 \$ |
| | | Carabine | Mâle, femelle, ourson | 4 oct | 17 oct | |
| | Petit gibier | Fusil, collet | Lièvre (no limit) | 15 mai | 30 juin | 24,19 \$ |
| | | Fusil | Perdrix (5/15) | 8 nov | 23 nov | |
| Carabine, arbalète et arc | | Coyote et loup (no limit) | 20 sept | 31 mars | | |
| Dindon (2) | Fusil, arbalète et arc | Mâle avec barbe (2) | 25 sept | 15 jan | 41,89 \$ | |
| | | Tout dindon (1) | 25 oct | 31 oct | 18,87 \$ | |



Club de chasse et pêche du comté de Compton

[Accueil](#) [Nouvelles](#) [Territoire](#) [Nous joindre](#) [English](#)

Liste de prix

LISTE DE PRIX 2025 / PRICE LIST

On doit ajouter les taxes pour tous les prix / *Taxes must be added for all*
Changement cette année / Change this year

| Prend effet le 1er février 2025 | | Effective date February 1st, 2025 |
|---|-------------------|---|
| COTISATION ANNUELLE | | ANNUAL FEES |
| Membre A | 715,00 \$ | A Member |
| Membre P | 357,50 \$ | P Member |
| Membre H | 500,50 \$ | H Member |
| Membre C | 214,50 \$ | C Member |
| Membre L | 0 \$ | L Member |
| FRAIS D'ENTRÉE | | INITIATION FEE |
| Membre A (payable sur 2 ans) | 600 \$ | A Member (payable over 2 years) |
| Membre P (payable sur 2 ans) | 300 \$ | P Member (payable over 2 years) |
| Enfants membre A (payable sur 2 ans) | 300 \$ | A Member's Children (payable over 2 years) |
| Enfants membre P (payable sur 2 ans) | 150 \$ | P Member's Children (payable over 2 years) |
| UTILISATION DU CAMP | par jour/ per day | ACCOMMODATIONS |
| Coucher – 1er avril au 30 novembre | | Bed – April 1st to November 30th |
| Prix d'une réservation par jour | 5 \$ | Reservation price per day |
| Membre : 1 lit | 15 \$ | Member : 1 bed |

| | | |
|---|---------------|--|
| Invité : 1 lit | 26 \$ | Guest : 1 bed |
| Coucher – 1er décembre au 31 mars | | Bed – December 1st to March 31st |
| Prix d'une réservation par jour | 5 \$ | Reservation price per day |
| Membre et invité : 1 lit | 26 \$ | Member and guest |
| Enfants 12 ans et moins gratuit : 1 lit | gratuit/ free | Children 12 and under free : 1 bed |
| Jour de corvée : 1 lit | gratuit/ free | Work Day : 1 lit |
| Location exclusive du camp (du 1 ^{er} décembre au 15 septembre)Les installations du méchoui sont disponibles gratuitement lors de la location exclusive du camp. | 350 \$ | Exclusive Camp Rental (from December 1 st to September 15 th)Mechoui facilities are available free of charge when renting the camp exclusively. |
| Méchoui Location des installations du méchoui | 50 \$ | Mechoui Rental of mechoui facilities |

| Site de CAMPING | par jour/ per day | CAMPING Site |
|--|-------------------|--|
| Membre : Utilisation d'un site par jour (peu importe le nombre personnes sur le site) | 15 \$ | Membre : Use of one site per day (regardless of the number of people on the site) |
| Invité : Utilisation d'un site par jour (peu importe le nombre personnes sur le site) | 26 \$ | Guest : Use of one site per day (regardless of the number of people on the site) |
| | saison/season | |
| Utilisation d'un site pour la saison | 250 \$ | Use of a site for the season |

| ACTIVITÉS | par jour/ per day | ACTIVITIES |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| PÊCHE | | FISHING |
| Invité | 25 \$ | Guest |
| CHASSE | | HUNTING |
| → Petit gibier (Invité) | 25 \$ | → Small Game (Guest) |
| → Dindons (Invité) | 25 \$ | → Turkeys (Guest) |

| → Faisans (5) | | → Pheasants (5) | |
|---|-------------------------|---|--|
| Membre | 15 \$ | Member | |
| Invité (inclus petit gibier) | 30 \$ | Guest (include small game) | |
| → Ours | | → Bear | |
| Invité (chasse du printemps) | 30 \$ | Guest (Spring hunt) | |
| Invité (chasse d'automne) minimum 4 jours | 90 \$ | Guest (Fall hunt) 4 days minimum | |
| → Chevreuil | | → Deer | |
| Invité (minimum 4 jours) | 95 \$ | Guest (Minimum 4 days) | |
| Chevreuil récolté par un invité (+) | 100 \$ | Deer harvested by a Guest (+) | |
| Enfant et petit enfant membre avec participation au work day | 25 \$ | Member's children and grand children with workday participation | |
| Enfant et petit enfant membre sans participation au work day | 100 \$ | Member's children and grand children without workday participation | |
| Conjoint(e) (saison) | 0 \$ | Spouse or partner (season) | |
| → Original (aucun invité) | | → Moose (No guest allowed) | |
| Enfant et petit enfant membre avec participation au work day | 25 \$ | Member's children and grand children with workday participation | |
| Enfant et petit enfant membre sans participation au work day | 100 \$ | Member's children and grand children without workday participation | |
| Conjoint(e) (saison) | 0 \$ | Spouse or partner (season) | |
| Conjoint(e) Chevreuil et original | 0 \$ | Spouse or partner Deer & moose | |
| | | | |
| PROMENADE | par véhicule / par jour | RIDE | |
| Véhicule hors route (invité) | 10 \$ (taxes incluses) | All Terrain Vehicle | |

| INFRACTIONS ET PÉNALITÉS | | OFFENSES AND PENALTIES |
|--|--------|---|
| Païement en retard | 50 \$ | Pass due payment |
| Chèque sans provision | 35 \$ | No founding check |
| Abattage d'un cerf non conforme au RTLB (taxes incluses) | 400 \$ | Harvest of a that does not comply with RTLB rule (tax in) |

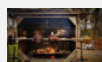
| DIVERS | | MISCELLANOUS |
|--|--------|-------------------------------------|
| Absence aux deux jours de corvée | 100 \$ | Not present at two work day |
| Carte topo/caches (11 x 17) plastifiée | 14 \$ | Plastified Topo/blind Map (11 x 17) |
| Clef Camp Principal – Remplacement | 8 \$ | Key Main Camp |
| Clefs de Barrières – Remplacement | 25 \$ | Gates Key – Replacement |
| Écusson de membre ou de véhicule | 8 \$ | Member's or Vehicle ID |
| Écusson de VTT | 0 \$ | ATV ID |
| Porte écusson | 16 \$ | ID Holder |
| Repas Souper Annuel | 25 \$ | Annual Dinner |
| Repas midi chasse faisans | 13 \$ | Pheasant hunt lunch |
| Lettre recommandée | 18 \$ | Registered Letter |

S.V.P. inscrire votre nom, no de membre et toutes vos activités sur les feuilles d'enregistrement d'une manière lisible afin de faciliter le travail du trésorier. / Please, record your name, membership no and all your activities on the registration's sheet in a legible manner in order to facilitate the treasurer's work.

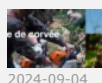
Nouvelles récentes



Annonce Pêche en herbe 2025
2025-02-16



Souper annuel
2024-10-26



Journée de corvée du 7
septembre 2024
2024-09-04



Pêche en herbe 2024
2024-06-09

Notre groupe Facebook



Nous joindre